

Québec, le 6 juin 2007

Monsieur Martin Dussault  
Waste Management Inc.  
1994, chemin d'Ayer's Cliff, C.P. 718  
Magog (Québec) J1X 5A8

**Objet :   Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement de Magog par Waste  
Management Inc.**

Monsieur,

En référence au dossier mentionné, la commission chargée de l'étude de ce projet vous soumet la question suivante :

- Dans l'étude d'impact, il est indiqué que votre projet inclut "un centre de formation environnementale, des infrastructures de dépôt des matériaux de construction et de démolition pour les petits commerces, un écocentre comprenant une déchetterie à la disposition des ménages, une aire d'entreposage des RDD, un centre de dépôt des matières réutilisables" (PR3.1, p. 3-5). Toutefois, votre estimation du coût du projet ne tient pas compte de ces infrastructures (DA4, p. 3). La commission souhaite donc en obtenir une nouvelle qui intègre l'ensemble de ces éléments.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu que la deuxième partie de l'audience débutera le 18 juin prochain à Magog.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Josée Méthot  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission